

Foire aux questions



Maison médicale d'Yffiniac

- **Quand les médecins vont-ils s'installer ?**

Les travaux se terminent sans aucun retard, la Maison médicale va être livrée fin février 2024.

Les médecins débiteront leurs activités début avril 2024. Une orthophoniste commencera son activité dès le 18 mars.

- **Combien de médecins vont-ils intégrer la Maison médicale ?**

6 médecins vont intégrer la Maison médicale, ce sont les médecins déjà en place dans notre commune. La commune d'Yffiniac, Saint-Brieuc Armor Agglomération et les médecins recherchent activement d'autres médecins.

Pour aller plus loin...

Notre commune a été placée en **zone d'accompagnement régionale (ZAR)** en septembre dernier, l'Etat reconnaissant une situation tendue, avec des aides spécifiques pour les jeunes médecins qui s'installeront sur notre commune (**25 000 € d'aide à l'installation + 5 000 € d'aide à l'équipement** par Saint-Brieuc Armor Agglomération).

- **Les numéros de téléphone des cabinets vont-ils changer ?**

Non, les médecins conservent leur numéro de téléphone.

- **Quels seront les horaires d'ouverture de la Maison médicale ?**

Ce sont les médecins qui gèrent leurs horaires de consultation.

- **Ces médecins prennent-ils de nouveaux patients ?**

Nous vous invitons à prendre contact avec le cabinet, la gestion de la patientèle est strictement du ressort des médecins.

- **Y a-t-il des médecins salariés ou allez-vous salarier des médecins ?**

Non, il n'y aura pas de médecins salariés, nous recherchons activement des médecins libéraux.

- **J'ai entendu dire que 4 médecins sur 6 allaient partir en retraite, c'est vrai ? quand ?**

On a connaissance qu'un des médecins pourrait partir en retraite ; pour les autres, nous ne savons pas...

- **Y a-t-il une liste d'attente pour les futurs médecins ?** Ce sont les médecins qui gèrent leur patientèle.

- **D'autres professions médicales vont-elles intégrer la Maison médicale ?**

Une orthophoniste intègre la Maison médicale, elle commence le lundi 18 mars : Bertille Le Piver - 07 87 65 51 53. Les autres bureaux sont réservés aux médecins et aux internes.

- **Que faites-vous pour attirer d'autres médecins ?**

La commune d'Yffiniac :

- a réalisé une **Maison médicale dernier cri** avec une structure bois, dans le centre-ville, une isolation paille et des briques de terre crue, le tout en matériaux biosourcés pour **attirer de jeunes médecins** qui sont sensibles aux aspects écologiques et de confort (budget : 1,6 million d'euros, subventionnés à hauteur de 56% par SBAA, le Département et l'Etat),

- a choisi de réaliser une **Maison médicale très attractive et accessible**, en cœur de bourg, à proximité de la crèche, d'une garderie, des écoles et accueils de loisirs, de la ligne de bus et de parkings...

- pratique un **loyer raisonnable** et **participe à une partie des charges de fonctionnement** de la Maison médicale pour attirer de nouveaux médecins (budget : 25 000 € par an),

En partenariat avec les médecins de la commune :

- **Nous avons écrit à tous les médecins remplaçants de Bretagne** avec une plaquette de présentation pour vanter la Maison médicale et le territoire.

- a édité un support d'attractivité : « **les 7 bonnes raisons de rejoindre la Maison médicale d'Yffiniac** » qui est diffusé le plus largement possible.

L'Etat :

- **verse une prime** à l'installation des nouveaux médecins à Yffiniac de 25 000 € (1ère plaque)

Les médecins :

- **se forment à l'accueil de stagiaires** pour attirer de potentiels futurs jeunes médecins et un médecin en accueil déjà depuis 4 ans.

L'ensemble des professionnels de santé de la commune :

- **a créé une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)** qui crée un réseau d'échange et d'entraide, éléments favorables à l'accueil de nouveaux médecins.

Saint-Brieuc Armor Agglomération :

- **a réalisé un Projet Territorial de Santé (PTS)** propice à l'accueil de nouveaux praticiens.

- **a recruté une chargée d'attractivité** qui accueille les médecins qui ayant pour projet de venir sur le territoire, pour les aider à trouver un logement, une école, une garde d'enfants etc...

- **organise régulièrement des événements pour les médecins en formation** et en stage sur le territoire. Notre plaquette de présentation de la Maison médicale « **7 bonnes raisons de rejoindre la Maison médicale d'Yffiniac** » est remise à chacune de ces occasions.

- **subventionne l'équipement des nouveaux médecins jusqu'à 5 000 €.**

Lien : [*Exercer - Saint-Brieuc Armor Agglomération \(saintbrieuc-armor-agglo.bzh\)*](http://Exercer - Saint-Brieuc Armor Agglomération (saintbrieuc-armor-agglo.bzh))



Le Département des Côtes d'Armor :

- **a créé un guide qui s'adresse aux professionnels de santé et aux étudiants en médecine.** Il recense les contacts et les informations utiles pour faciliter les démarches des soignants quel que soit le mode d'exercice choisi, et pour guider les externes et internes dans leurs choix de stages et cursus de formation.

Lien : [*Exercer comme soignant en Côtes d'Armor - Guide d'accueil \(saintbrieuc-armor-agglo.bzh\)*](http://Exercer comme soignant en Côtes d'Armor - Guide d'accueil (saintbrieuc-armor-agglo.bzh))

Je n'ai pas de médecin traitant, comment puis-je faire ?

Pour trouver un médecin traitant, il faut appeler l'Assurance Maladie au 3646 et demander la Médiatrice.

Pour une consultation, il existe des permanences de médecins dans des maisons médicales, sans rendez-vous : il faut se présenter sur place.

• **Saint-Brieuc**
Hôpital Yves Le Foll
10 rue Marcel Proust

**Du lundi au vendredi de 20h à 23h,
Le samedi de 14h à 23h, les dimanches
et jours fériés de 9h à 23h.**

• **Lamballe**
Hôpital Villedeneu

**Du lundi au vendredi, de 20h à minuit
Le samedi de 14h à minuit, les dimanches
et jours fériés de 8h à minuit**

*En dehors de ces horaires, il faut **appeler le 15** qui vous orientera vers un médecin ou les urgences.*